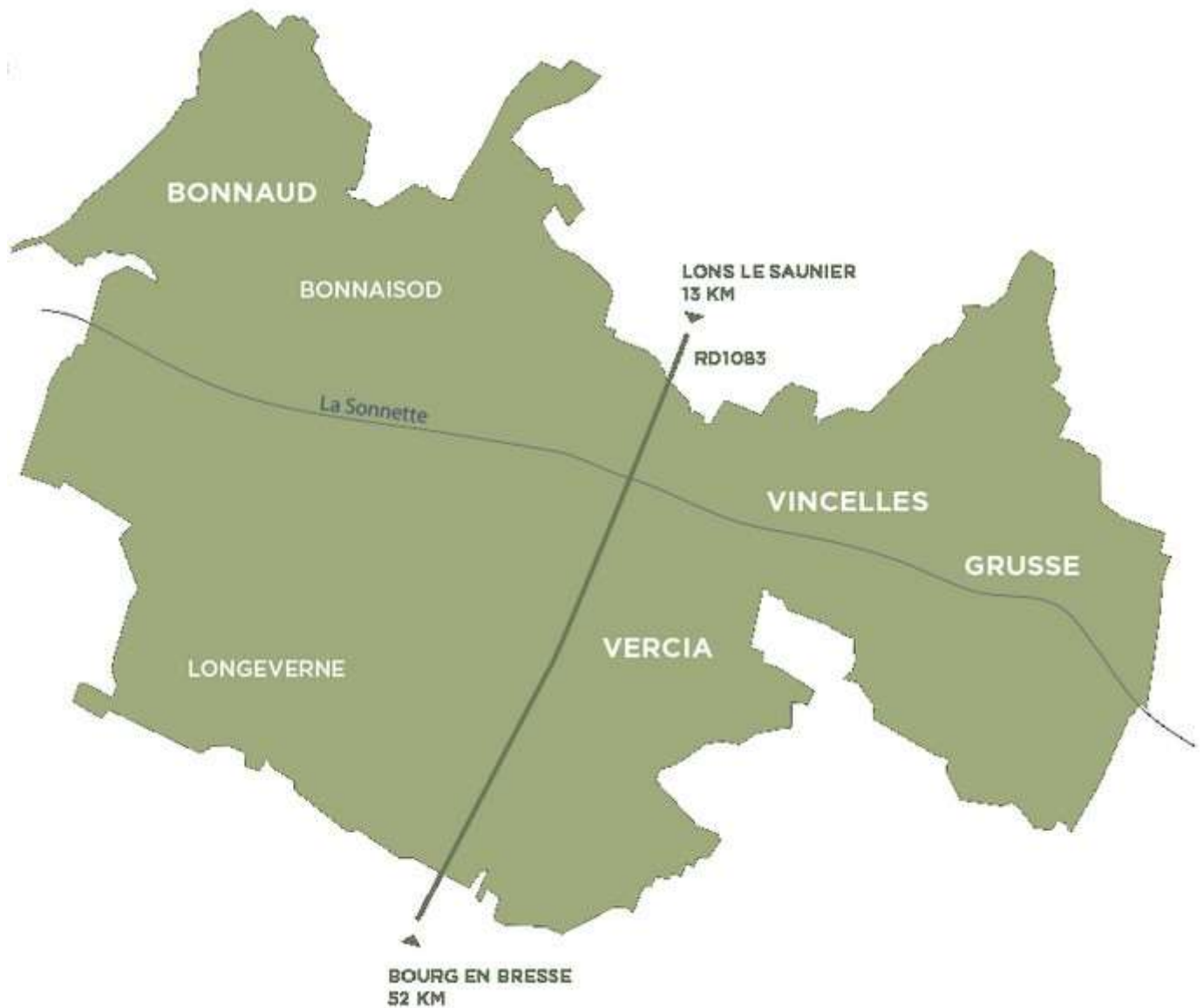


VAL SONNETTE INFO



N° 7 – Décembre 2019

page 2 : Ouverture mairies -
Site Internet
page 3 : Éditorial
page 4 : Élections
page 5 : Vivre à Val-Sonnette
page 10 : Travaux
page 13 : Sécurité
page 16 : Culture

page 17 : Val-Sonnette engagement social
page 18 : Écologie à Val-Sonnette
page 20 : Portrait
page 21 : École
page 22 : Associations
page 29 : Val-Sonnette pépinière d'entreprises
page 31 : Informations
page 32 : Agenda

Ouverture de la mairie

lundi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	14h à 18h
mardi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	10h à 13h
mercredi	Mairie déléguée de Vercia	9h30 à 12h30
	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	13h à 18h
jeudi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	9h30 à 14h45
	Mairie déléguée de Bonnaud	10h15 à 11h15
	Mairie déléguée de Grusse	15h à 18h

Pendant la durée des travaux, la permanence de Grusse s'effectuera à Vincelles.

Contacts :

mail : mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr

tel mairie : 03 84 25 06 40

facebook : commune val-sonnette

Site internet : www.val-sonnette.fr

La mairie sera fermée du 23 décembre 2019 au 2 janvier 2020

Si urgence, contacter Mme la Maire au 06 81 61 87 48

val-sonnette.fr
Le site internet est actif !



Bien qu'il soit encore en construction (soyez indulgents !), **vous pouvez dès à présent consulter le site de la commune** et n'oubliez pas de vous inscrire à la **Newsletter** qui sera prochainement le seul canal pour recevoir les informations communales.



ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs, cher.e.s administré.e.s,

Déjà l'année se termine, une année pleine de projets, et nous sommes heureux de vous présenter leur état d'avancement au fil de ce journal.

Entre la rénovation de la mairie-annexe de Grusse, la création de l'atelier municipal, l'enfouissement des réseaux aériens, les travaux dans nos logements locatifs, la création du city-parc, vos élus ont été fortement mobilisés. Tous ces travaux ont été possibles grâce notamment à la création de Val-Sonnette.

Récemment j'ai participé à une réunion sur les conclusions d'une étude concernant les communes nouvelles par l'AMF (Association des Maires de France). Cette étude qui s'appuie sur le cas de six communes nouvelles, à la démographie et la situation géographique très différentes, montre que le regroupement a permis, dans tous les cas, *«une amélioration des services à la population»*. Les gains financiers issus des mutualisations ou des avantages offerts aux communes nouvelles en matière de dotation ont été *«investis pour redynamiser les territoires»*. Les communes nouvelles se montrent nettement plus *« attractives vis-à-vis des financeurs »*. L'étude note également que la création d'une commune nouvelle permet d'accroître le *« poids politique de la commune dans l'intercommunalité »*.

Nous nous retrouvons totalement dans ces constats. Dans l'édito de janvier 2019, j'écrivais *«Un des défis qui nous attend est d'être en capacité de répondre aux besoins des jeunes couples qui s'installent sur Val-Sonnette, ..., notamment quant à la garde des tout petits»*. Depuis, nous avons acquis une parcelle juste en face de l'école afin de construire une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) ; une étude de faisabilité a été réalisée par le CAUE et une architecte a été retenue par la Communauté de Communes qui a la maîtrise d'ouvrage. Nous en sommes ce jour à l'avant projet sommaire pour un bâtiment que nous souhaitons très performant, c'est-à-dire à énergie positive. Parallèlement des assistantes maternelles travaillent à un projet "pédagogique". Cette offre, sera complémentaire de celles des assistantes maternelles à domicile et offrira des services spécifiques notamment par des horaires de prises en charge des enfants de grande amplitude.

La dynamique créée se voit également au travers des créations d'entreprises sur notre territoire ; vous en découvrirez deux dans ce journal.

Nous continuons, avec nos différents partenaires à valoriser notre patrimoine naturel avec une réflexion sur la création d'un réseau de pelouses sèches, favorables à la biodiversité.

Enfin, grâce aux associations, de nombreuses activités sont proposées sur notre commune : gymnastique, ateliers d'arts plastiques, ateliers d'improvisation clownesque, théâtre, danse folklorique, et bien sûr aussi tous ces moments de convivialité indispensables au bien vivre ensemble, déjà présents sur notre territoire depuis de longues années. Merci à tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps au service des autres.

Dans l'attente de vous voir aux traditionnels vœux de la commune, dimanche 5 janvier à 11h00, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2020, pleine de satisfaction dans vos vies personnelles et professionnelles.

Brigitte MONNET

Maire de VAL-SONNETTE

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**



**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020

(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr)
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02 À TÉLÉCHARGER SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr))

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**

VIVRE à VAL-SONNETTE

Fêtons l'été

Cette année encore, "Fêtons l'été" a rencontré un vif succès auprès des habitants de Val-Sonnette.

Après avoir découvert l'exposition des écoliers, qui présentaient à l'Espace Val-Sonnette, le travail réalisé avec l'illustratrice Mathilde Poncet, les visiteurs ont pu profiter d'un petit marché de producteurs locaux. Les participants ont ensuite dégusté les assiettes gourmandes avec les crêpes confectionnées par Henri Leroy, les pizzas par le Saint-Agnèsois et les tartes par Karen Chaumaz, le tout servi par les bénévoles du conseil municipal et des associations locales.

Ce 28 juin, ce sont les "Gouapes Douape", spécialistes de l'improvisation, qui en passant de table en table ont animé la soirée.

Rendez-vous fin juin 2020 pour une nouvelle session.

Sylviane Hoarau



Cinéma en plein air

Le BGG



Le 26 juillet 2019, l'office du Tourisme Porte du Jura a organisé, en collaboration avec la Commune de Val-Sonnette et le Comité d'Embellissement de Grusse, la **projection en plein air** du film « Le Bon Gros Géant » ou « **BGG** » de Steven Spielberg.

La première partie musicale était assurée par le groupe « Playtime » qui a mis l'ambiance pendant que les bénévoles du Comité assuraient le service à la buvette et la vente de frites et hotdogs.

C'était encore une belle soirée culturelle qui a rassemblé **près de 120 personnes**, même si nous sommes restés un peu sur notre faim puisque les 10 dernières minutes du film ont été gâchées par un orage dont on se souviendra !!!

Christopher Haubruge

Carte Avantages Jeunes



La commission extra municipale sociale avait invité vendredi 6 septembre **les jeunes de Val-Sonnette âgés de 6 à 18 ans** pour la **remise gratuite de la « Carte Avantages Jeunes »**.

Ainsi 72 cartes ont été distribuées, permettant à nos jeunes de bénéficier de nombreux avantages dans des domaines très variés : sportifs, culturels, de loisirs, actions citoyennes...

Nous avons terminé la remise par un moment convivial autour d'un jus de fruits et quelques gâteaux.

Brigitte Monnet

Pour bénéficier de la carte 2020-2021, inscrivez vous

avant mi-juillet auprès du secrétariat de mairie (mail ou site internet). Un rappel sera fait dans le journal municipal de juin, la presse locale, les affichages, sur les réseaux sociaux, et désormais notre site internet.

Cérémonies du 11 novembre

Les cérémonies du 11 novembre sont célébrées à Grusse, Vercia et Vincelles. Cette année vous étiez particulièrement nombreux à y assister, parfois sur plusieurs des communes déléguées à la suite. Merci à tous.



Photo P. Manche

Repas des aînés de Vercia



Ce samedi 30 novembre, une quarantaine de personnes (âgées de plus de 70 ans) a été conviée à partager un repas concocté par Brigitte et Alain BOULLY.

Au menu, entre autres, du chevreuil sauce grand veneur, offert par l'association de chasse des trois ruisseaux. L'après-midi a été bercé au son de l'accordéon et de l'accordéon diatonique, ainsi que des chansons et des histoires.

Remercions en particulier José Dos Reis pour sa prestation. Tous ont apprécié cette journée où ils ont pu retrouver leurs anciens copains et faire connaissance avec les nouveaux arrivants.

Merci aussi aux Conseillers Municipaux qui ont assuré le service et ont participé à la réussite de cette magnifique journée.

Catherine Fournier

Repas des aînés de Bonnaud, Grusse et Vincelles

Réservez dès à présent votre samedi 11 janvier 2020.



Noël des enfants



Le 14 décembre à la salle du foyer de VERCIA le Père Noël est venu rendre visite aux enfants sages de VAL-SONNETTE et a distribué les friandises qu'il avait dans sa hotte.

Mais avant, la Compagnie toulousaine « Rouges les Anges » a ravi enfants et adultes avec les chants et marionnettes de son spectacle « Nous Voilà » : un bateau a pris la mer...

Un pur moment de magie et de poésie.

Après un bon goûter, la salle s'est vidée petit à petit.

Soyez toujours très sages et à l'année prochaine les enfants.

Josèphthe Michelet



RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE **DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020**

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

Deux agents recenseurs pour Val-Sonnette :

M^{me} Joëlle BOURDICHON
à Bonnaud et Vincelles

M^{me} Angélique BUCLET
à Grusse et Vercia.



Ateliers d'échanges de savoirs

L'Espace de Vie Sociale de la Communauté de Communes Porte du Jura et la Commission Sociale de VAL-SONNETTE ont imaginé un projet autour de la transmission de savoirs.

Le principe : une personne volontaire et bénévole propose de transmettre son savoir et son savoir-faire à d'autres.

Des ateliers d'échanges de savoirs ont été programmés :

Maison écolo :

produits ménagers le 15 janvier 15H30 et cosmétiques maison 22 janvier 15 H 30

Autour de la laine :

pratique du crochet, confection de petits personnages, réalisation d'attrapes rêves.

De nouveaux ateliers peuvent être proposés.

Les ateliers ont lieu à l'Espace VAL-SONNETTE. Ils sont gratuits et tout public (sauf mention spécifique).

Afin de faciliter l'intervention des animateurs volontaires, il est nécessaire de s'inscrire avant le début du cycle et de prévoir de venir régulièrement.

Josèphite Michelet

Ateliers d'échanges de savoirs à Val-Sonnette

Programme décembre 2019 à mars 2020

L'Espace de Vie Sociale de la Communauté de Communes Porte du Jura et la Commission Sociale de Val-Sonnette se sont rencontrés afin d'imaginer un projet autour de la transmission des savoirs, de la rencontre, du partage... : des ateliers d'échanges de savoirs !

Le principe est simple : une personne, volontaire et bénévole, propose de transmettre son savoir et son savoir-faire à d'autres !



« Table de fêtes ! » en décembre

Les fêtes approchent !
Annie aime préparer de belles tables pour les fêtes, en réalisant des décors maison, en faisant de beaux pliages de serviettes...
Elle propose de vous donner ses trucs et astuces !

Cycle de 3 séances, les mercredis 4, 11 et 18 décembre - Dès 14h



« Maison écolo » en janvier

Sandrine est branchée écologie, zéro déchet et bien être... Elle propose de vous transmettre son savoir-faire lors de 2 ateliers :

- Maison écolo, produits ménagers DIY Mercredi 15 janvier - Dès 15h30
- Maison écolo, cosmétiques maison Mercredi 22 janvier - Dès 15h30



« Autour de la laine » en janvier, février et mars

Anne-Marie, la laine, c'est son truc.
Elle sait faire plein de choses avec... Elle propose de vous initier à la pratique du crochet, à la confection de petits personnages, à la réalisation d'attrapes rêves...et encore plein d'autres techniques !

Cycle de 8 séances, les samedis 25 janvier, 1, 8, 15, 22, 29 février, 7 et 14 mars
Dès 10h

Infos pratiques :

Les ateliers ont lieu à l'Espace Val-Sonnette, 1 Grande Rue à Vincelles, Val-Sonnette. Ils sont gratuits et tout public (sauf mention spécifique).

Afin de faciliter l'intervention des animateurs volontaires, il est nécessaire de s'inscrire avant le début du cycle et de prévoir de venir régulièrement !

Infos complémentaires, propositions d'animations et inscriptions :
Espace de Vie Sociale de la Communauté de Communes Porte du Jura :
vie-sociale@ccportedujura.fr / 06 69 94 52 41 - 03 84 48 96 67

Attention modification d'une date

Le premier atelier d'échanges de savoirs s'est déroulé le mercredi 4 décembre après midi.

Annie, la décoratrice des tables festives de la commune déléguée de Vincelles, a enseigné aux personnes présentes certains de ses trucs et astuces et en particulier le pliage de serviettes.



Afin d'améliorer cette technique des ateliers de perfectionnement, ouverts à tous, sont prévus les 11 et 18 décembre.



Merci à notre professeure.



2^{ème} RANDO PIQUE-NIQUE de VAL-SONNETTE



Dès 8h30, sous un soleil inattendu (la météo, écoutée la veille, était peu optimiste !), les 25 bénévoles, tout de gilets jaunes vêtus, étaient à pied d'œuvre pour assurer la réussite de la 2^{ème} RANDO PIQUE-NIQUE de notre commune :

les uns se chargeant d'inscrire les premiers participants, les autres, animateurs et serre-files, les rassemblant pour donner les consignes ; d'autres encore, préparant déjà tables et bancs pour un grand moment à partager tous ensemble, mais plus tard, au retour des parcours !

Pour cette deuxième édition, **une soixantaine de marcheurs** (3 ans et demi pour le moins âgé, et plus de 80 pour le moins jeune !) répartis sur les **3 itinéraires** proposés ont pu découvrir chemins et sentiers menant à la grande côte. Les randonneurs les plus aguerris ont rejoint GRUSSE avant un retour éprouvant par le relai au-dessus de Rochelle.

Cette année, **de nombreux vététistes** avaient répondu présents à la grande satisfaction des organisateurs. C'est, en effet, un peloton d'une trentaine d'unités qui, après avoir traversé PAISIA, VERCIA et LONGEVERNE se divisait **en 2 groupes** : le premier rejoignant VINCELLES par l'étang de Riesland, le second poursuivant son chemin par BONNAISOD, BONNAUD, MALLEREY, TRENAL, BEYNE et CESANCEY. Les parcours, empruntant alternativement petites routes goudronnées et chemins blancs ont été fort appréciés par l'ensemble des participants.



Toutefois, selon les commentaires entendus à l'arrivée, il semblerait que les plus « affûtés » souhaitent pour **la prochaine édition un tracé un peu plus technique**, avec davantage de dénivelé : c'est promis, on pensera à eux le moment venu, d'autant que la 3^{ème} édition pourrait bien se faire à GRUSSE, et là, du dénivelé on peut en trouver facilement !

Vers 12h30, tous les participants étaient de retour, heureux et ravis d'avoir découvert les possibilités de loisirs « sportifs » qu'offrent VAL-SONNETTE et ses alentours. C'était donc le moment du réconfort avec l'**apéritif offert par la commune**, suivi d'un grand pique-nique, occasion de partager entre amis les préparations culinaires et breuvages que chacun avait sorti de son sac !

Un grand MERCI à tous les bénévoles qui ont pris en charge les différents groupes et assuré leur sécurité.

Claude Cretin



TRAVAUX

Salle des fêtes de Grusse

Les travaux avancent bien et nous commençons à avoir une bonne idée de l'aspect final de notre future salle de convivialité !

Les carrelages et les faïences sont posés. La chaudière a été livrée et va être très prochainement raccordée.

Reste un peu de plomberie, et la cuisine à poser ainsi que les doubles plafonds qui viendront cacher les installations électriques et la tuyauterie...

Côté atelier municipal, restent les sanitaires à poser.

Enfin, côté terrasse, manque encore le auvent et le garde-corps.

Nous pensons pouvoir remettre le logement communal en location courant janvier / début février,

Vous serez bien évidemment très prochainement invités à venir découvrir cette nouvelle salle !

L'occasion de se rencontrer courant janvier pour se souhaiter la bonne année ...

Bénédicte Faton-Rosain





Les travaux du T3 : c'est terminé !

Il n'a pas fallu longtemps pour trouver un locataire pour notre **logement communal entièrement rénové**, avec **changement de chaudière**, au dessus de la mairie déléguée de Vercia.

Une partie des travaux a été réalisée par des entreprises locales, l'autre partie par nos employés municipaux.

Le coût total de cette rénovation, compris la valorisation des heures de nos employés municipaux, s'élève à 33 335 €.

Quelques habitants de Vercia sont venus découvrir cette réalisation lors de la ½ journée porte ouverte que nous vous avons proposé le samedi 29 juin. Ce fût un excellent moment chargé d'émotion et de souvenirs. Présents parmi les visiteurs, M. et Mme MAGNIEN, instituteurs à la retraite ; en effet, ce logement était il y a quelques années, le logement de l'instituteur et l'institutrice de Vercia, mais aussi le secrétariat de mairie qui se situait... dans leur logement !

Il était courant d'avoir en milieu rural "Les Secrétaires de Mairie Instituteurs" qui existaient depuis que la loi du 30 octobre 1886 sur l'enseignement scolaire autorisait l'instituteur rural à exercer également la fonction de secrétaire de mairie.

Brigitte Monnet



«Nous avons habité huit ans dans cet appartement. Quand nous le décrivons à nos petits-enfants ils éclatent de rire en disant que c'était dans un autre siècle. En effet le couloir qui reliait la chambre, les toilettes et la cuisine était un lieu public et il m'est arrivé d'être dans les toilettes - en tenue légère- à attendre que tous les conseillers municipaux soient entrés dans la mairie pour rejoindre ma chambre. Ou une autre fois c'est la secrétaire de mairie, Madame Moreau, qui a dû fermer la porte de la chambre car j'étais alité avec une forte fièvre (peut-être mes ronflements auraient perturbé la sérénité des débats).

A l'époque, cela ne nous gênait pas et nous avons passé de très belles années à Vercia...nous avions 20 ans !».

Bernard Magnien

VAL-SONNETTE préserve son patrimoine vernaculaire



Le muret en pierres sèches qui longe le chemin rural **derrière la mairie déléguée de Vercia** avait besoin d'une importante et **urgente restauration**. Aussi, nous avons sollicité **l'ADAPEMONT**, dont les équipes étaient déjà intervenues sur Grusse et dont on connaissait la qualité du travail dans ce domaine. Ce muret n'appartenant pas entièrement à la commune, une contribution financière a été demandée au riverain propriétaire d'une petite partie de ce mur, propriétaire qui a été tout à fait d'accord.

Concernant le **renforcement de la roche montée du Four**, toujours à **Vercia**, l'entreprise qui devait intervenir la 3ème semaine de novembre ayant pris du retard dans ses travaux du fait des intempéries, ne pourra le renforcer qu'**en janvier**, après la désinstallation des illuminations.

Brigitte Monnet

Enfouissement des réseaux à Vincelles

L'enfouissement des réseaux électriques et d'éclairage public à Vincelles avance conformément au planning, piloté conjointement par la commune et le SIDEC du Jura, et réalisé par l'entreprise SBTP.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les décisions définitives comme l'emplacement des candélabres sont discutées en concertation avec les riverains concernés, tout en tenant compte des contraintes de chacun.

La gêne aux usagers est limitée autant qu'il est possible pendant la durée des travaux.

Les travaux de terrassement sont achevés.

Attention, cela ne signifie pas que l'opération est terminée : une fois les gaines enterrées, **restera à raccorder les habitations, démonter les fils aériens et mettre en place les nouveaux candélabres** qui seront tous identiques pour le centre bourg.

La **coupure de courant** nécessaire pour l'opération de raccordement sera de courte durée, **environ 15 à 20 minutes par maison**, donc pas d'inquiétude pour les réfrigérateurs et congélateurs.

C'est une belle avancée dans l'amélioration esthétique de nos villages et dans le renforcement du réseau électrique.

D'ores et déjà, la commune se positionne auprès du SIDEC pour terminer le bourg centre de Vincelles avec notamment la rue des Bérard. Afin de bénéficier d'aides au financement, nous n'avons droit à des travaux d'enfouissement que tous les deux ans au mieux.

Antoine Fassy



Bilan des travaux de voirie

Sur les voiries communales, gérées par la Communauté de Communes Porte du Jura au titre de sa compétence voirie, les travaux retenus par la commission communautaire ont été effectués :

- A Grusse : réfection de l'enrobé à la Citadelle,
- A Vercia : réfection de l'enrobé au Chemin du Vignet,
- A Bonnaisod : réfection de la route de Riesland et reprise sur des travaux de l'année 2018.

Par endroits, **diverses finitions** (collage des joints, confortement d'accotements) **restent à terminer**. Les élus communaux assistent aux suivis et aux réceptions des chantiers.

Le recensement des besoins pour l'année 2020 est en cours, avec la participation active des élus de chacune de nos communes historiques.

SÉCURITÉ

Sécurité circulation : La commune entend agir.



Le 20 novembre dernier s'est déroulée à l'Espace Val-Sonnette une **réunion publique concernant la sécurité liée à la circulation automobile**, point particulièrement sensible en entrée et sortie du bourg de Vincelles, sans oublier la rue des Vignes.

Les résultats d'une campagne de comptage des véhicules et de leurs vitesses, conduite avec l'aide du SIDEDEC, a **confirmé de manière indiscutable le ressenti de nombreux riverains** : face à des dépassements de la vitesse autorisée, parfois très importants, **il convient d'agir pour préserver la sécurité des autres usagers**, piétons et cyclistes, et la tranquillité des habitants.

Au-delà du diagnostic, la mission confiée aux spécialistes du SIDEDEC a consisté à proposer des solutions aussi efficaces que possible, en respectant les contraintes réglementaires, techniques et budgétaires.

Les habitants venus nombreux à la présentation, ont pu prendre connaissance des orientations proposées et intervenir de manière constructive.

De l'avis général, malgré la présence souvent sollicitée des agents de police, la « peur du gendarme » ne suffira pas.

Un **consensus** s'est dégagé **autour d'aménagements**, dans un premier temps provisoires pour tester leur efficacité.

Ainsi prochainement, des chicanes, écluses provisoires et signalisations seront donc établies, en ajustant leur mise en place avec les contraintes des riverains.

Un retour sur l'efficacité des solutions testées sera effectué avant mise en place définitive.

Bien évidemment d'autres points à surveiller, dans nos bourgs historiques, feront également l'objet de toute l'attention nécessaire.

D'ores et déjà, **nous prévoyons des mesures de fréquence et vitesse sur Vercia-Paisia, Bonnaud et Grusse.**

Antoine Fassy



La commune de Val-Sonnette a investi dans des balises J6, installés par nos agents municipaux en bord de voie départementale 72 sur Grusse, afin que les véhicules, notamment en période de brouillard intense ne risquent pas de se retrouver dans la Sonnette.

Sur Bonnaud c'est une balise J13 qui a été installée au croisement de la RD44 et la rue de la Fromagerie pour informer

de la présence d'un mur, peu visible également la nuit et de plus par brouillard. Ces travaux, en agglomération (donc de la compétence de la commune) ont été faits avec l'accord technique de l'Agence Routière Départementale.



Inondations à Grusse



Dans la soirée et le début de la nuit du samedi 19 octobre 2019, la commune déléguée de Grusse a connu de fortes pluies entraînant des inondations. Des élus et des administrés se sont rendus sur place en urgence et créé une petite digue afin de rediriger l'eau vers la Sonnette et limiter les dégâts sur les riverains.

Le ruisseau longeant le chemin rural de Vernamboz a débordé et endommagé fortement, entre autres, le chemin en question qui n'est plus utilisable en l'état.

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations) est une compétence de la CCPJ (Communauté de Communes Porte du Jura).

Où en sommes nous aujourd'hui ?

Nous avons fait une déclaration de sinistre auprès du service "Sinistres Protection Juridique" de notre assurance et une expertise est prévue mi-janvier 2020.

La CCPJ a diligenté une étude hydrologique auprès d'un bureau d'études.

Aussi, il n'est pas possible pour nous actuellement de réaliser des travaux tant que nous ne serons pas assurés de leur efficacité. L'étude hydrologique donnera des pistes.

Nous remercions les usagers du chemin de Vernamboz pour leur compréhension et leur patience.

Brigitte Monnet

Arbres malades

Attention : des arbres en mauvaise santé peuvent causer des accidents

La présence de la chalarose du frêne a été détectée dans l'Est de la France en 2008. Le champignon est maintenant présent dans une grande moitié Nord-Est de la France. **Notre commune n'est pas épargnée.** Les arbres contaminés sont affaiblis et peuvent devenir plus vulnérables vis-à-vis d'autres pathologies. Par ailleurs, l'arbre peut présenter une moins bonne résistance mécanique ou développer de grosses branches mortes.

Pour des raisons de sécurité pour les usagers des voies publiques, la commune rappelle les obligations des propriétaires :

- le propriétaire est responsable des arbres qui sont sur sa parcelle et qui peuvent présenter un danger pour autrui (L'article 1242 du code civil à propos du fait de la chose prévoit "On est responsable [...] des choses que l'on a sous sa garde") ;

- Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ;

- Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci. Le domaine public routier communal (ou ses dépendances) ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée lors des opérations d'abattage, d'ébranchage, de débitage... des arbres situés sur les propriétés riveraines ;

- En cas de danger grave ou imminent, le Maire peut prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique en vertu de l'article L. 2212-4 du Code général des collectivités territoriales.

Nous vous appelons donc à la plus grande vigilance pour la sécurité de tous.

Brigitte Monnet

- 14 -



Arbre malade tombé à Val-Sonnette

City-Stade

De nouveaux loisirs à Val-Sonnette...

A la naissance de la commune nouvelle de Val-Sonnette, plusieurs espaces ludiques ou ludico-sportifs existaient sur le territoire, notamment un terrain pour le volley ou le badminton, ainsi qu'un terrain pour la pétanque à Grusse et une aire de jeux pour les enfants les plus jeunes avec également un terrain de volley ou de badminton et un terrain de pétanque à Vincelles.

Depuis, dans le même esprit d'offrir un espace ludique aux plus jeunes, Val-Sonnette a choisi d'installer une nouvelle aire de jeux à Vercia, dans la cour de l'ancienne école.

Ces deux aires de jeux de Vercia et Vincelles sont très fréquentées par les plus jeunes, beaucoup moins et à juste titre, par les adolescents et préadolescents dont les centres d'intérêts sont différents.

Avec quelques 110 enfants de tous âges répartis sur le territoire communal, la municipalité avait fait le constat qu'un **équipement pour les adolescents et préadolescents serait un plus** pour que chacun puisse trouver un divertissement de plein air.



Récemment, certains d'entre eux ont émis le souhait de voir fleurir, sur la commune, **un terrain multi-sports extérieur**. Le conseil municipal a alors décidé de répondre favorablement à cette demande et a lancé le projet au printemps 2019.

Un appel d'offre a permis de retenir l'entreprise EMDE du Miroir pour la réalisation des travaux de plate forme et l'entreprise SATD de Russ (bas-Rhin) pour la fourniture et la pose de la structure. Cette entreprise spécialisée dans les équipements sportifs intervient dans tout l'Est de la France et régulièrement dans le Jura.

Les travaux se sont déroulés courant novembre et dès le 1^{er} week-end de décembre, chacun a pu en profiter. Cependant, le revêtement de sol définitif n'a pas pu être mis en œuvre. En effet, les conditions climatiques de la saison ne permettent pas la pose du gazon synthétique prévu mais celui-ci **pourra être installé** dès que les conditions le permettront, visiblement plutôt **au printemps**. D'ici là, les plus petits, comme les plus grands, pourront profiter de ce nouvel espace, aux couleurs qui s'insèrent parfaitement dans ce cadre bucolique.

Et il y a une suite...

Heureux que leur demande ai pu être entendue et que leur souhait soit exhaussé, d'autres jeunes ont questionnés M^{me} La Maire quant à la possibilité de concevoir **une piste de Pump Track**, c'est à dire un parcours en boucle fermé, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés **pour la pratique sportive du BMX ou du VTT**. Compte tenu de l'espace disponible sur l'aire de jeu de Vincelles, la terre issue du terrassement a été mise en tas et au printemps, lorsque la météo le permettra, une action participative pourrait être mis en place pour la création de cette piste avec la terre stockée.

Et tout ça, combien ça coûte ?

Le lot « terrassement et plate forme » a été attribué pour la somme de 14 466,80 € ht et le lot « fourniture et pose du city stade » pour la somme de 31 555,78 € ht, ce qui porte le coût global de ce chantier à 46 022,58 € ht. La maîtrise d'œuvre comportant le montage du dossier technique et administratif, le suivi des travaux et le suivi administratif de l'ensemble du dossier a été réalisé par l'équipe municipale, ce qui engendre une économie d'environ 10%. Après de nombreuses sollicitations, des subventions ont été accordées par l'état, la CCPJ, le conseil régional et le conseil départemental à hauteur de 32 912,43 € ht, soit plus de 71% de subventions. Le reste à charge pour la commune est de 13 110,16 € ht.

Une opération qui permet d'équiper notre commune et de répondre à des attentes, tout en maîtrisant les dépenses.

CULTURE

UN VRAI TRIOMPHE !

La restauration des 2 tableaux de l'Eglise de Vincelles livrent leurs secrets et révèlent d'étonnantes et jolies surprises.

Les détails de la scène et des personnages du tableau justement nommé « **Triomphe de la foi catholique** » sont apparus dans toute leur expression et leur beauté au groupe de vincellois venu visiter le Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art de Vesoul, où les toiles et cadres des tableaux sont en cours de restauration, jeudi 21 novembre, à l'invitation du Directeur Aubert Gérard.

Après l'avoir débarrassé de ses couches de vernis et autres encrassements, les 2 restauratrices Laëtitia Prouvost et Louise Klein, spécialement en charge du travail, ont même pu **mettre à jour le nom de l'artiste** et donc la période de la réalisation de l'œuvre. Les 2 tableaux « inscrits » sur la liste des Monuments Historiques étaient connus comme datant du XVIII^e siècle et d'auteur anonyme. Or l'artiste était un certain **Volot de Pontarlier** qui vécut au **XVII^e siècle**.

Toutes ces révélations ont procuré un certain émoi aux Vincellois venus en visite et impatients de découvrir le second tableau « **Ange devant les chrétiens** » qui est pour le moment posé soigneusement à plat et recouvert par endroit de bandes de papier de chanvre afin de sécuriser l'œuvre⁽¹⁾. **Les cadres en noyer massif sont également restaurés** et repeints dans leurs couleurs d'origine.

Ce travail très minutieux a été expliqué en détails après une visite commentée complète du Centre de Restauration, réputé dans tout l'hexagone, qui compte 8 salariés permanents et 15 personnes spécialisées dans un domaine ou un autre qui viennent

de l'extérieur. Des sculptures, peintures, retables, mobiliers avec tissus proviennent d'églises et de musées pour la plupart du Grand Est, Alsace, Lorraine, de Bourgogne-Franche-Comté mais aussi de Bretagne, du Centre de la France, du Sud-Est... Ce sont en tout 2 000 M² d'ateliers et de laboratoires équipés de matériels techniques très en pointe comme la radiographie sous rayons X qui permet de découvrir les zones cachées des œuvres ou la désinsectisation par anoxie sous atmosphère inerte qui se substitue au traitement par voie liquide ou gazeuse et présente une parfaite innocuité pour l'œuvre et l'environnement. **Une visite très riche et surprenante** qui a permis de mesurer l'attention particulière portée aux œuvres d'art qui représentent notre histoire et pour Vincelles celle de notre village et de ses habitants d'il y a 400 ans.



Le "Triomphe" avant restauration



Après un premier nettoyage



L'"Ange" attend son tour à la restauration.
Louise Klein restauratrice et Gérard Aubert Directeur.



Gérard Aubert examine les
cadres de nos tableaux.

Martine David

¹-(Ces zones seront refixées au travers du papier à l'aide d'une colle protéinique (gélatine de poisson à 3% dans l'eau, posée au pinceau) puis spatulées à chaud pour bien faire pénétrer l'adhésif et remettre les écailles sur la toile).

VAL-SONNETTE engagement Social

Opération Brioche

Cette année encore les habitants de VAL-SONNETTE ont été généreux. Toutes les brioches (188) ont été vendues pour une somme de 1463 €. Merci à tous les habitants. Les bénévoles qui ont participé à la vente étaient invités par les responsables de l'APEI de BEAUFORT le vendredi 25 octobre au pot de l'amitié .

Pour information :

- le bénéfice de la vente de l'an dernier (soit 92 000 €) a servi à l'investissement de l'ESAT (Etablissement et Service à l'Aide au Travail)

- un nouveau foyer pour 65 personnes travaillant ou ayant travaillé à l'ESAT est en construction rue Mendès France à LONS LE SAUNIER (logements de 21 m²). La fin des travaux est prévue pour septembre 2020. Cette construction est financée par l'APEI , l'OPH du Jura et le Conseil Départemental.



L'ESAT propose des services ouverts à tous : blanchisserie, imprimerie, espaces verts, métallerie...

Josephthe Michelet

Don aux Restos du Cœur

Chaque année lors de la collecte au profit des resto du cœur organisée par l'association «A Table !», les habitants de Val-Sonnette font preuve d'une grande générosité. Cette année à Bonnaud, Daniel et Jeannine Blanchon ont devancé l'appel et ont dès le 04 décembre livré 65 cucurbitacées de tout poil à l'association caritative.

Merci à eux.

Sylviane Hoarau



Défi SMUR

Dans la matinée du **25 juin** les élus de la commune de Val-Sonnette accueillent **les relayeurs du défi sportif de soutien à la deuxième ligne du SMUR** (dite SMUR2) et nous avons tenu à leur réaffirmer notre attachement à un service public hospitalier de qualité, au service des habitants de notre territoire et bien sûr notre engagement à leurs côtés.

Pour rappel, le conseil municipal avait voté le 20 décembre 2018, à l'unanimité des présents, une délibération demandant à Monsieur le Directeur de l'ARS de Bourgogne Franche-Comté de retirer

définitivement sa décision de suppression de la 2^{ème} ligne du SMUR. Cette délibération était motivée par l'importance de ce service public pour la santé et la sécurité des habitants, la superficie à couvrir et les difficultés liées au relief et à la météorologie.

Que s'est-il passé depuis ?

La seconde ligne du SMUR a été supprimée mais ses missions, elles, existent toujours.



Brigitte Monnet

L'ÉCOLOGIE à VAL-SONNETTE

Espace test agricole : Bilan positif

Une année de lancement, un démarrage tardif sur le site, en avril, une saison sèche survenue très tôt. Autant d'écueils qui auraient pu défavoriser l'activité de maraîchage débutante de cet Espace Test Agricole (cf *article bulletin de juin 2019*) pour les 2 porteurs de projets (PP) : Frédéric Boivin et Carole Ziegler. C'était sans compter sur l'accompagnement précieux des partenaires du dispositif (*) et en premier lieu Emmanuel Kovarik, le tuteur qui a guidé les 2 PP au plan technique et a mis à leur disposition du terrain et ses équipements. S'est posée la question de l'irrigation, résolue cette année grâce à l'achat d'une pompe et de tuyaux pour puiser l'eau de la Sonnette après autorisation des services de la Police de l'eau.



La production effective et le développement commercial ont démarré fin juin et ont connu une bonne progression sur la 2^{ème} partie de la saison avec une forte croissance à partir du mois d'août. Le résultat au niveau budgétaire est équivalent à une bonne 1^{ère} année pour un maraîcher en installation. La quantité et la qualité des légumes ont d'ailleurs permis l'installation d'un marché sur place, en bas de la rue des Fontaines, tous les vendredis en fin d'après-midi à l'intention des habitants de Val-Sonnette. Y participaient également d'autres producteurs locaux dont notamment « Miam Miel » de Val-Sonnette qui a installé une partie de ses ruches sur la

Grande Côte. Une dynamique qui en entraîne une autre pour le plus grand bénéfice de tous.

En perspective, agrandissement et augmentation de la production en 2020

L'objectif de la 2^{ème} année de test est à la fois de continuer le développement de l'activité agricole qui correspond à une exploitation pour 2 personnes et de gagner en autonomie en conservant l'accompagnement technique d'Emmanuel Kovarik. La surface de production va s'agrandir en conséquence pour atteindre au total 2,69 Ha immédiatement exploitable en Agriculture Biologique grâce à la mise à disposition de terrains supplémentaires par la commune de Val-Sonnette qui jouxtent ceux cultivés actuellement.



Un grand merci à Alain SOMMIER qui a accepté de restituer rapidement la parcelle qu'il exploitait. Des investissements en matériel sont nécessaires face à cette surface, en particulier l'ajout d'une serre et l'achat d'un tracteur d'ici la fin de l'année. Un système d'irrigation adapté est aussi en cours de réflexion. Au niveau du développement commercial, de nouveaux circuits sont engagés : le futur magasin coopératif, La Vie Claire à Lons-Le-Saunier, les Magasins Bio à Bletterans et aux Rousses, en plus des circuits actuels : Biocoop Lou à Louhans, Au Cueilleur Trucker, Au Bon Local à Lavans-les-St Claude et les marchés.

Martine David

*Communauté de commune Porte du Jura, CFPPA de Montmorot, Chambre d'Agriculture du Jura, Association Coopilote à Besançon, Le Pays Lédonien, la Commune de Val-Sonnette.

**Rendez-vous début mai
pour la reprise du marché.**

Valorisation des pelouses sèches de la Grande Côte sur Grusse et Vincelles

Les habitants des 2 communes historiques de Grusse et Vincelles, les « anciens » notamment, connaissent bien la Grande Côte dont chacune se partage un versant (voir carte ci-contre). **Une ou deux générations en arrière, ils se souviennent y avoir vu pâturer les bêtes et s'embraser les feux de la Saint-Jean.** On appelait alors ces espaces « **les communaux** » car appartenant à la commune et mis à la disposition des agriculteurs qui venaient y faire pâturer leurs bêtes, entretenant ainsi ce patrimoine naturel et paysager.



Groupe de travail

Depuis, les villages ont vu disparaître leurs élevages et les courses des jeunes dans ces milieux herbeux, laissant les friches gagner peu à peu le terrain. Or, ces pelouses présentent un fort intérêt écologique et patrimonial compte-tenu des espèces qu'elles abritent (26% des plantes protégées françaises et tout autant d'espèces animales).



Il se trouve qu'elles sont analogues aux pelouses sèches de Gevingey et de la Chailleuse et comme elles ne bénéficient pas de mesures de protection, à la différence de la réserve de Mancy située au Nord et de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne.

Un corridor en faveur de la circulation des espèces.

C'est pour créer un corridor qui relierait les 5 sites et permettrait la circulation des espèces sur toute cette partie du Revermont que l'Association JNE - Jura Nature Environnement – travaille à la protection de ces milieux avec l'idée d'en faire un **Espace Naturel Sensible – ENS**.



Pour un premier travail de sensibilisation des 3 communes concernées l'Association a choisi de confier aux étudiants BTS Gestion

Protection de la Nature bi qualifiant « montagne » du LEGTA de MONTMOROT, 2 missions : amener les 3 communes à adhérer au futur ENS et créer un événement fédérateur autour des pelouses sèches.

En ce qui concerne Val-Sonnette une première réunion de travail animée par 4 étudiants a eu lieu en Mairie jeudi 28 novembre en présence d'habitants. Un questionnaire a été élaboré pour faire émerger les représentations et attentes des habitants autour des pelouses sèches et concevoir un événement qui aura lieu au mois de mai prochain. **Au cours du mois de janvier 2020, ces mêmes étudiants Camille Golec, Victor Sève, Pierre Girard et Arthur Breton prendront contact avec des habitants de Grusse et de Vincelles, tirés au sort sur la liste électorale, pour recueillir leurs réponses et entrevoir avec eux les pistes de travail à mener pour redynamiser ces espaces.**

Merci de leur réserver un bon accueil.

PORTRAIT

Gilbert BOUILLOD

En janvier 2019, Gilbert BOUILLOD, ancien maire de la commune de Grusse nous quittait à l'âge de 88 ans. Lors des allocutions funèbres, de nombreuses personnalités ont retracé son parcours d'élu :

Gilbert Bouillot a présidé aux destinées de Grusse de 1983 à 1989, son 1^{er} mandat de conseiller municipal, puis en tant que maire de 1989 à 2008, **24 années au service de la commune**, de ses habitants, pendant lesquelles il a conduit le remembrement, créé l'association foncière en 2004, et le GFA (Groupement Foncier Agricole) en 2003, avec comme noble objectif de faire revivre la vigne et permettre la réinstallation de viticulteurs.

Avec son équipe municipale, il a rénové la mairie, le monument aux morts, la chapelle, a remis en état le cimetière, créé le gîte communal et transformé le local des pompiers en habitation, nettoyé et structuré également le cours de la Sonnette et engagé l'assainissement du village.

Déterminé, il n'hésitait pas à pousser les bonnes portes dans tout le département pour chercher les financements nécessaires à la bonne conduite des projets.

Bien que déjà bien occupé par la mairie, par l'**association des maires du canton** dont il était le Président, il a continué à s'occuper du fleurissement du village avec le **comité d'embellissement** qu'il avait créé en 1973 et qui œuvre encore pour la beauté du village. Grusse a été classé village fleuri dans les années 80 et a été plusieurs fois nommé Premier Village fleuri du département du Jura.

Il participait aussi activement à l'organisation de diverses festivités : le 15 août la fête du village rassemblait des milliers de personnes avec de mémorables courses de lits à roulettes, de kivas ou de tonneaux, sans compter les courses cyclistes, cycliste qu'il était lui-même. Il a même orchestré un inter-village

Son dévouement était reconnu, aussi a-t-il été **honoré de la médaille communale et de la médaille du mérite agricole.**

Il était aussi **maire honoraire**, et c'est, entouré de sa famille, que l'**association des anciens maires du canton a voulu lui rendre un hommage chaleureux et solennel**, samedi 12 octobre, en déposant une plaque sur sa tombe.



Brigitte Monnet

Hommage de l'association des anciens maires du canton



ÉCOLE

La rentrée scolaire 2019 à l'école s'est faite avec **104 élèves répartis dans cinq classes.**

15 élèves de petite section et 6 élèves de moyenne section commencent leur scolarité avec Mme Morgane Pulice, aidée par Carole Pagneux, ATSEM.

M. David Beal et M. Éric Yessad enseignent à 11 élèves de moyenne section et 10 élèves de grande section. Charline Rodot, Atsem, les assiste.

Les 10 élèves de CP et les 14 CE1 sont en classe avec Mme Véronique Artuso.

14 CE2 et 8 CM1 apprennent avec M. Éric Yessad et M. Christophe Perrin, directeur.

Mme Christine Perbet enseigne dans une classe composée de 7 CM1 et 17 CM2.



L'année scolaire précédente s'est terminée avec un voyage d'une semaine au GRAU D'AGDE où les élèves du CP au CM2 ont pu découvrir la Méditerranée et pratiquer la voile. **Une soirée en novembre a permis aux enfants de partager leurs souvenirs** autour de diaporamas et d'un apéritif dînatoire réalisé par les élèves de l'école et les élèves du CFA de Gevingey (Nous remercions M. Aldric Cholet).

Toute l'équipe de l'école remercie les parents d'élèves et les municipalités qui ont permis, grâce à leurs aides financières, la réalisation de ce projet très enrichissant pour les enfants.

Cette année, le quotidien de la classe sera enrichi par la participation aux **projections "École et Cinéma", aux spectacles "Côté cour"**.

Les élèves bénéficieront également **d'un cycle escrime, d'un cycle badminton, d'un cycle piscine et d'une découverte des arts du cirque.**

Ces sorties, ces activités, sont rendues possible grâce à la coopérative scolaire, subventionnée par la Communauté de communes et par l'association des parents d'élèves "La cagnotte des p'tits écoliers", organisatrice d'actions visant à récolter des fonds (vente de cookies, soirée pizzas, vente de fleurs...).

L'année prochaine....

Les effectifs de l'école sont en baisse et nous risquons une fermeture de classe pour un manque de quelques élèves.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école du village n'hésitez pas à contacter le directeur.

ÉCOLE DE VINCELLES
7 rue des teppes-Vincelles
39190 VAL SONNETTE
03 84 25 04 47
ecole.vincelles@ac-besancon.fr



ASSOCIATIONS

A Table !



Malgré un été sec et caniculaire à venir, la dégustation des rosés le 14 juin, s'est faite en salle tant les prés étaient humides, n'entravant en rien la chaude ambiance habituelle.

La soirée Beaujolais Nouveau du 22 novembre dernier a rencontré, comme chaque fois, un beau succès avec plus de 50 convives dont 6 « petits » nouveaux ; grillons, pâté-croûte lyonnais, terrine au Beaujolais, Figuiers (gros saucisson à la figue et en forme de figue), suivis des incontournables

Tabliers de Sapeur, ont ravi une nouvelle fois les amateurs de Lyonnaiseries. Les Beaujolais Nouveaux dégustés, ont été vifs mais pas trop, plutôt gouleyants avec une certaine persistance.

Les manifestations à venir :

- **vendredi 24 janvier 2020** à 19 heures, à l'Espace Val-Sonnette à Vincelles : soirée **Fruits de Mer** (inscriptions auprès de JM Monnet Bonnaissod 39190 VAL-SONNETTE, dès maintenant et jusqu'au samedi 18 janvier) : 30€/personne, 25€/personne à jour de son adhésion 2020 ou se mettant à jour lors de l'inscription à cette soirée)
- **samedi 1^{er} février**, de 10h à midi, toujours à l'Espace Val-Sonnette à Vincelles : collecte de denrées alimentaires pour les **Restos du Cœur** (vous pouvez aussi déposer vos dons à l'école, tout au long de la semaine qui précède)
- **courant mars/avril** : soirée Moules Frites Bières, à l'étude
- **fin juin** (date à préciser) : pique-nique **Rosés** sur les berges de la Sonnette à Bonnaissod (10€/personne, 7,50€/adhérent, enfant gratuit)



Adhésion annuelle à l'association : 10€.

Habitants de Val-Sonnette, afin de recevoir toute l'actualité de l'association, n'hésitez pas à me transmettre votre adresse mail à monnetjeanmichel@orange.fr (cela ne vous engage à rien).

A bientôt !

Comité d'Embellissement de Grusse

Le traditionnel jambon braisé du dernier week-end de juin.

Le Comité d'Embellissement de Grusse remercie chaleureusement les 177 participants de la soirée « jambon braisé » du 29 juin dernier ainsi que tous les bénévoles !!!

Tous ont permis de passer un excellent moment de rencontre et de convivialité.

Quelques chiffres résumeront bien l'événement :

4 jambons pour un poids total de 43kg, 50kg de frites, 300L de bière, 24 bouteilles de vins et crémant...

C'est donc avec grand plaisir que nous vous donnons **rendez-vous le 27 juin 2020** pour renouveler les festivités !!!



Cinéma en plein air

Le 26 juillet, le comité a participé à l'organisation de la soirée Cinéma en plein air.

Les bénévoles ont assuré le service à la buvette et la vente de frites et hotdogs.

Ce fut encore une belle soirée culturelle qui bien arrosée par un orage mémorable.

Vide Grenier

D'abord annulé le 8 mai, il a été reporté au dimanche 1^{er} septembre. Malgré des prévisions météo incertaines, la journée s'est finalement passée sans une goutte ! Loin des 70 exposants de la cuvée 2018, cette année, c'est un peu plus de 30 exposants qui étaient présents. Dommage que le gros orage de la veille ait refroidi une dizaine de participants qui n'ont finalement pas donné suite à leur réservation.

Les visiteurs quant à eux étaient nombreux et ont bien profité de la petite restauration et de la buvette...

L'organisation bien rodée, qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années, a fait de cette veille de rentrée des classes une journée de bonne humeur et de convivialité.

Assemblée Générale et repas d'hiver du village de Grusse

Nous avons prévu de tenir l'Assemblée Générale de l'association ce samedi 30/11/19.

Malheureusement, les travaux de la salle des fêtes de Grusse n'étant pas terminés, nous avons décidé de reporter notre AG au dimanche 09 février 2020 à 11h00. Celle-ci se tiendra donc en préambule du repas du village !



Afin de répondre au mieux à vos attentes, n'hésitez pas à nous envoyer vos idées et suggestions sur notre mail comite.embell.grusse@gmail.com

Et enfin, comme pour beaucoup d'associations, nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés qui auraient un peu de temps à nous consacrer, suivant vos disponibilités et compétences, afin de continuer à faire vivre notre village ! En vous en remerciant par avance.

Christopher Haubruge



Foyer rural de Vercia

L'Assemblée Générale du Foyer Rural de Vercia a eu lieu le jeudi 31 octobre 2019

La Présidente, Nathalie FOURNIER, a mis en avant les bénévoles. Elle les a remerciés et a aussi remercié les différentes collectivités ; en particulier la Commune de Val-Sonnette, représentée par Madame La Maire, Brigitte MONNET.

Ce qu'on peut retenir sur l'année à venir...

1- Activité Théâtre :



La pièce choisie est "Le Père Noël est une ordure". Certaines dates sont déjà fixées :

- samedi 14 mars 2020 à 20h30, à la salle du Foyer Rural de Vercia,
- samedi 21 mars 2020 à 20h30, à la salle du Foyer Rural de Vercia,
- vendredi 27 mars 2020 à 20h30, à la salle du Puits Salé de Lons-le-Saunier,
- vendredi 3 avril 2020 à 20h30, à St Laurent-la-Roche,
- dimanche 5 avril à 15h, à la salle du Foyer Rural de Vercia,

Un partenariat avec la troupe de théâtre de Montmorot a commencé l'an dernier (la troupe de Vercia est allée jouer à Montmorot). Cette année, c'est la troupe de Montmorot qui vient présenter sa pièce à Vercia **le dimanche 19 avril à 17h, à la salle du Foyer Rural de Vercia.**

Contact : Catherine FOURNIER (06.32.41.04.66)

2- Activité "Tennis de table" :

La première partie de la saison s'achève bientôt, les entraînements ayant repris en août.

Contacts :

Jean-Claude LONGIN (06.84.13.36.83) et Guillaume LONGIN (06.66.05.40.43)



3- Activité Physique d'Entretien" :

Les cours ont repris depuis le début du mois de septembre

Contact : Sandra GUYON (07.86.95.66.86)



4- Activité Folklore :

De nombreux projets sont prévus pour cette année : apprentissage de nouveaux chants et danses, recherches sur les fêtes de Noël dans le Sud Revermont en 1850, recherche de nouveaux musiciens, danseurs et chanteurs...

Des dates de sorties sont déjà fixées :

- samedi 21 décembre 2019 : animation lors des illuminations de Vercia,
- dimanche 19 janvier 2020 : animation lors de la Pressée du Vin de Paille à Arlay,
- les 1er et 2 août 2020 : week-end de folklore en Corrèze...

Contact : Sandrine BLANCHON (06.83.38.53.55)

5- Gestion de la salle :

Malgré le nombre important de journées de location de la salle, la gestion de cette dernière reste, comme chaque année, déficitaire. Pour autant, nous l'avons déjà mise à disposition de la Commune de Val-Sonnette :

- lundi 11 novembre 2019 : pour le vin d'honneur suite à la Cérémonie,
- samedi 30 novembre 2019 : pour le repas des aînés de Vercia.
- samedi 14 décembre 2019 : pour le spectacle de Noël.

Contact pour la location de la salle : Catherine FOURNIER (06.32.41.04.66)

6- Manifestations prévues cette année :

- la soirée choucroute : a eu lieu le samedi 16 novembre 2019, avec une belle participation des habitants de la Commune Nouvelle, mais aussi des communes voisines !

- un repas estival : le samedi 20 juin 2020 à 12h. Menu et organisation à préciser.

- le concours de pétanque : samedi 18 juillet 2020.

- la soirée choucroute (de la saison prochaine) : est déjà fixée au samedi 21 novembre 2020.

Contact : Nathalie FOURNIER (06.81.79.72.12)

Association des parents d'Elèves LA CAGNOTTE DES P'TITS ECOLIERS



Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Octobre 2019, un nouveau bureau a été élu :

- Aldric CHOLET (Sainte Agnès), Président et Lucie BLIGNY (Vincelles), Présidente adjointe
- François MADIOT (Bonnaud), Secrétaire et Marie CATTIN (Vincelles), Secrétaire adjointe
- Hélène FOREST (Sainte Agnès), Trésorière et Anita CORNU (Sainte Agnès), Trésorière adjointe

La nouvelle équipe souhaite assurer et pérenniser un certain nombre de manifestations, permettant ainsi de collecter des fonds destinés à financer l'organisation d'événements ou de sorties pour LES ENFANTS et ce dans l'objectif de fédérer l'ensemble des familles autour de ces diverses actions.



Nous sommes convaincus de l'intérêt de partager les idées et compétences de tous afin d'impliquer chacun quant à la réalisation de nos actions.

Pour que cette année 2019/2020, nous avons d'ors et déjà réalisé la **vente de près de 500 sachets de préparation pour cookies**. Ils ont été confectionnés à la salle de l'Espace Val-Sonnette généreusement mise à disposition par la mairie ; une équipe d'une vingtaine de parents a participé à la réalisation des sachets.

Nous prévoyons une **vente de PIZZAS**
au cours du mois de juin 2020.

Si vous désirez plus de renseignements ou si vous désirez participer à nos prochains événements n'hésitez pas à nous contacter par mail : lacagnottedesptitsecoliers@gmail.com
ou consultez la page Facebook « La cagnotte des p'tits écoliers ».

Lucie Bligny
Vice présidente de l'association



Les artistes de Val-Sonnette

Le Club se porte très bien, le groupe « ados » du lundi est au complet ainsi que le groupe « adultes » qui a cette année expérimenté d'autres techniques d'expressions figuratives.

Les artistes évoluent dans un environnement bien adapté grâce à la Mairie de Vincelles qui nous accueille dans ses locaux, à qui nous devons notre reconnaissance.

Nous préparons comme tous les ans **une exposition** pour juin, dans la salle des Fêtes, le **13 juin 2020**. Nous vous espérons nombreux à cette occasion pour soutenir les élèves.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

L'intervenante Arts Plastiques

Michèle GOLOUBIEFF

Pour tous renseignements 06 37 41 43 31

Les amis des fleurs

L'association « Les Amis des Fleurs » a organisé le 12 octobre, une sortie à ANNECY pour le "retour des Alpes".

Partis très tôt en autocar direction d'Annecy, les participants sont arrivés au petit jour pour découvrir le "retour des alpages".

Cette grande fête traditionnelle et folklorique fut un véritable retour aux sources avec ses animations artisanales, ses découvertes des vieux métiers, son défilé des célèbres troupes, le tout dans une ambiance folklorique.

Tous ont pu déguster les spécialités terroir savoyards proposées sur place.

Après cette journée bien remplie, le retour tardif en bus fut très convivial.



L'association à deux actions phare dans l'année :

- le fleurissement
- les illuminations.

- le fleurissement

Grâce au travail de l'association Vercia a une fleur au concours des villages fleuris.

La commune a décidé de changer le panneau usagé pour un tout nouveau... qui a été installé par les employés municipaux.



- les illuminations

Cette année encore, l'association a investi et installé les lumières et décors à Vercia et Paisia.

De nombreuses animations seront proposées durant la période d'illumination.

Nous demandons aux nombreux visiteurs :

- d'être vigilants aux piétons et véhicules où qu'ils se garent
- d'être respectueux des lieux et des décorations

Pour la sécurité de tous, la commune vient d'investir dans l'achat d'un ballon éclairant qui sera prochainement installé au niveau de la RD1083.

Illuminations de Noël
à
Vercia
du 7/12/2019
au 5/01/2020

17h15 - 23h00
(lun-mar-mer-jeu-ven-sam-dim.)

Parking gratuit

Ventes de gaufres et
vin chaud au
centre du village
(week-end)

Organisé par : Les Amis des Fleurs de Vercia
Contact : amisdesfleurs.vercia39@gmail.com - 06.67.63.23.55

VAL SONNETTE

LES AMIS DES FLEURS VERCIA

L'association recherche des bénévoles,
n'hésitez pas à nous rejoindre !
Mail : amisdesfleurs.vercia39@gmail.com

L'amicale des donneurs de sang de Cousance a fêté ses 50 ans

L'amicale des donneurs de sang de Cousance fêtait dimanche 23 juin ses 50 ans.



Cela a été l'occasion pour notre maire Brigitte MONNET, de rappeler l'originalité du don de sang en France qui repose sur deux piliers essentiels :



- l'EFS "Établissement français du sang", établissement public de la transfusion sanguine, il est garant de l'autosuffisance nationale en produits sanguins. Ce sont les professionnels de l'EFS de Besançon qui sur notre territoire se déplacent soit à Cousance, soit à Beaufort, pour venir collecter le sang et les dérivés sanguins ;

- les bénévoles régulièrement mobilisés par les amicales de donneurs de sang. **C'est le don qui prime, les donneurs ne sont pas rémunérés. C'est bien la générosité, le don de soi qui est au centre du dispositif, pour sauver des vies.**

Elle a chaleureusement remercié l'Amicale de Cousance et son président Daniel Millet ainsi que toutes celles et ceux qui par leurs actions contribuent à sauver des vies.

Le mot du président :

La fin de l'année arrive et il est temps de faire le point sur l'année écoulée.

En 2019, nous avons eu 5 collectes, 388 présentés, 350 prélevés et 26 nouveaux donneurs.

Lors de notre assemblée générale du 22 novembre de nombreuses récompenses ont été remises. Félicitations à tous les récipiendaires.

Pour 2020, 6 collectes sont programmées : **3 janvier, 28 février, 22 avril, 26 juin et 30 octobre à Cousance ainsi que le 21 août à Beaufort de 16h à 19h30.**

Les besoins pour soigner les malades nécessitent 10000 dons de sang par jour et ce chiffre à tendance à augmenter. Cet acte volontaire et bénévole du don du sang est irremplaçable. Il respecte les valeurs éthiques : **ANONYMAT, BENEVOLAT, VOLONTARIAT et NON PROFIT.**

En 2020 pourquoi ne pas prendre une bonne résolution : **DONNER SON SANG.**

C'est possible de 18 ans à 70 ans.

Daniel Millet

ADMR Beaufort : Quinze véhicules de service aux couleurs de l'ADMR

Parmi les quelques 380 véhicules de service déployés par le réseau ADMR du Jura, 15 ont été attribués aux Aides à Domicile de l'association locale de Beaufort. Ces voitures de location se substituent aux indemnités kilométriques pour les trajets et déplacements à caractère professionnel.

L'objectif de cette mise à disposition (dans un premier temps pour 3 ans) est d'assurer la sécurité des personnels d'intervention dans leurs déplacements professionnels dans toutes les circonstances (routes glissantes, neige, traversée d'animaux, etc...). Les responsables espèrent aussi que ce dispositif permettra de fidéliser les équipes et de faciliter le recrutement de nouveaux personnels.

L'enjeu sera de s'assurer que les véhicules sont bien utilisés.

Cette tâche sera assurée conjointement par l'association locale, la fédération ADMR du Jura et la société de location.

Les bénévoles sont heureux de pouvoir offrir ce plus à des salariées qui jouent sur le terrain un rôle majeur dans le maintien à domicile de nos « anciens », et qui parfois manquent de reconnaissance !



Tranche de clown

Samedi 23 Novembre 2019 a eu lieu, dans les locaux de Val-Sonnette à Vincelles, une « **journée clown pour adultes** ».

Stéphanie Détot, présidente de "Tranche de Clown" et résidant à Sainte Agnès depuis 2 ans, est venue solliciter la maire de Val-Sonnette pour le prêt d'une salle, afin d'organiser des journées clownesques à thème, et ce, 3 fois dans l'année :

23 Novembre 2019, 25 Janvier et 28 Mars 2020.

Forte d'une expérience de plus de 20 ans dans le domaine du clown, elle avait envie de proposer des ateliers dans le coin. La mairie a accepté le prêt de salle, en échange d'une animation pour l'école primaire (qui aura lieu en début d'année 2020).

4 courageux ont osé : il y avait un homme (qui connaît l'animatrice depuis plusieurs années), une maman et sa fille de 16 ans (la maman venait accompagner sa fille), et une femme qui avait déjà fait du théâtre.

Les voilà partis pour des improvisations à tout va. En solo, et en duo. Où il est question surtout de rires en cascades devant des émotions qui surgissent, jaillissent, nous étonnent. Où il est question d'écoute, de lâcher prise, de dérision, de découverte de soi...

Bref, de jolies rencontres, de beaux partages, des souvenirs en pagaille !!

Apparemment, la mayonnaise a bien pris, puisque **les 4 personnes se sont déjà inscrites pour la suite des aventures !!**

Alors, si vous avez envie d'oser, **n'hésitez pas et venez nous rejoindre.**

Il n'y a besoin d'aucune connaissance au préalable.

Un grand merci à la mairie pour l'écoute, la disponibilité et l'envie d'intégrer de nouvelles animations au cœur de Val-Sonnette !

Pour plus d'infos Stéphanie Détot 06 17 39 20 22 ou tranchedeclown@yahoo.fr

Stéphanie Détot



Fitness pour tous Sud Revermont

Les inscriptions aux cours de gym d'entretien sont ouvertes toute l'année, toute la saison à la salle de Vincelles, donc quelles que soient vos motivations ou pourquoi pas une idée cadeau pour Noël, vous êtes les bienvenus les **Mardis et Jeudis de 18h20 à 19h20 et 19h30 à 20h30.**

Vous avez le choix d'une gym douce sur un travail des muscles profonds ou une séance de renforcement musculaire plutôt cardio et dynamique, tout cela dans une ambiance des plus conviviale ! Si le cœur vous en dit, venez faire un essai, la 1^{ère} séance est gratuite, sans engagement.



N'hésitez pas à me contacter par mail coachgym01@hotmail.fr ou 06 10 83 44 72.

VAL-SONNETTE

Pépinière d'entreprises

Val-Sonnette est une commune rurale classée en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) et ce classement est favorable à la création d'entreprises.

Les ZRR ont été créées en 1995. Ce classement en ZRR ouvre droit notamment à 17 mesures fiscales et deux mesures d'exonérations de charges sociales, afin d'inciter les entreprises à s'implanter dans les territoires ruraux.

Cela fonctionne à Val-Sonnette, avec entre autres, **deux créations d'entreprise cette année**. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leur projet.

Brigitte Monnet



Après 6 ans passés chez Eiffage à Bruxelles et près de 7 ans chez Boudier Ingénierie à Lons-le-Saunier, j'ai décidé de créer mon entreprise, HOMM, pour proposer mes services en tant que Maître d'œuvre d'Exécution et OPC (Ordonnance Pilotage et Coordination). Je me consacre donc principalement à la conduite de chantiers en tout genre. Privé ou public, neuf ou rénovation, habitat individuel ou collectif, tertiaire, industriel ...

Si un client vient me voir avec un projet à concevoir, fort de ma connaissance du secteur de la construction, je saurai lui proposer une équipe de maîtrise d'œuvre la plus appropriée pour mener son projet à terme.

Je suis satisfait du démarrage de mon activité puisque j'ai déjà quelques projets très intéressants en cours et notamment : réfection de la toiture d'un gymnase à Besançon, réfection et isolation par l'extérieur de 2 immeubles à Orchamps, désamiantage et déconstruction d'un bâtiment agricole à Mont-sous-Vaudrey et d'une ancienne scierie à Clairvaux-les-Lacs, réfection d'un immeuble de 12 logements à Beaune, phase 2 de la rénovation des Petites Sœurs des Pauvres à Lons, création de deux nouveaux pôles santé à Bletterans et Montmorot, création d'un gîte à Frontenay, ... Des projets très variés qui font la diversité de mes journées et c'est ça que j'aime dans mon métier !

Pour plus de facilité, mon bureau est installé à mon domicile où j'ai trouvé l'espace et tout le confort nécessaire. Cela m'a obligé à adopter un nouveau rythme de vie que je trouve très plaisant, avec mon chat comme seul collègue pour le moment...

Christopher HAUBRUGE
Maître d'Œuvre d'Exécution et OPC

HOMM sas
8 en Vallot - Grusse, 39190 Val-Sonnette
Tél 06 03 58 63 00
c.haubruge@homm-bat.com
www.homm-bat.com



HIKO
BUREAU D'ÉTUDES RÉSEAUX



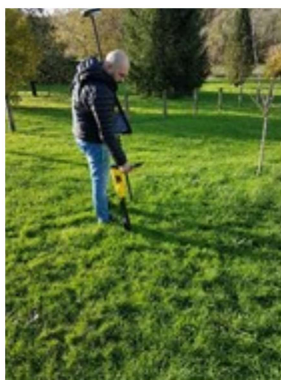
Axel PAGNEUX, natif de VAL-SONNETTE, 29 ans.

J'ai décidé de créer ma société sur la commune, après avoir exercé pendant 10 ans dans le domaine des travaux publics à différents postes : main d'œuvre qualifiée à la SBTP, technicien bureau d'études dans le groupe SERFIM et chargé d'Affaires au SIDEC.

En ce qui concerne mes activités, je travaille principalement pour des professionnels ou des collectivités pour la réalisation de plans d'étude sur des projets d'effacements, d'extension ou de renforcement de réseaux aériens ou souterrains, des plans de récolement géoréférencés ainsi que la mise à jour de SIG pour tout type de réseaux.

J'interviens également pour des levés topographiques qui concernent des projets de bâtiments ou de voiries, des cubatures (Calculs déblais/remblais), et pour toutes sortes d'implantations sauf bornage de propriété.

Je suis aussi en mesure de faire de la détection sur tous genres de câbles (électriques ou téléphonique) et des réseaux de type assainissement, pluvial, fourreau vide se situant sur le domaine privé ou public.



Vous pouvez découvrir mes différentes interventions sur ma page Facebook HIKO :

SAS HIKO - 6, En Vallot – GRUSSE
39190 VAL-SONNETTE
Tél : 06 50 43 09 03
Mail : contact@hiko-be.fr

INFORMATIONS

Déchetterie : déchets de tonte refusés

Depuis juin 2019, les déchetteries du Jura ne peuvent plus recevoir les déchets de tonte.

Les branchages eux sont toujours acceptés.



Entretien des arbres et haies en bordure de route

Dans un courrier en date du 30 juillet 2019 à destination des collectivités, les services de la préfecture nous font part, afin de préserver la faune et la flore tout en assurant la sécurité des usagers, de la rédaction d'une "Charte de bonnes pratiques d'intervention" concernant l'entretien des bordures de routes départementales.

Il est demandé aux particuliers et collectivités propriétaires de terrains bordants les routes, de les entretenir régulièrement en respectant aux mieux les espèces et leur habitat.

Ainsi :

- du 15 mars au 31 août, seuls des élagages légers justifiés par la sécurité des usagers de la route pourront être réalisés,
- du 1^{er} septembre au 14 mars, auront lieu les entretiens plus importants qui devront toutefois s'assurer de ne pas porter atteinte aux nids.

Entretenez régulièrement les arbres sur vos terrains en bord de voirie, n'attendez pas qu'ils deviennent dangereux ou trop imposants pour être facilement élagués.

Sylviane Hoarau

Contacts urgence

Eau / Assainissement

Soucis liés au réseau d'eau ou d'assainissement contactez le SMEA (Syndicat Mixte Des Eaux et Assainissement) :

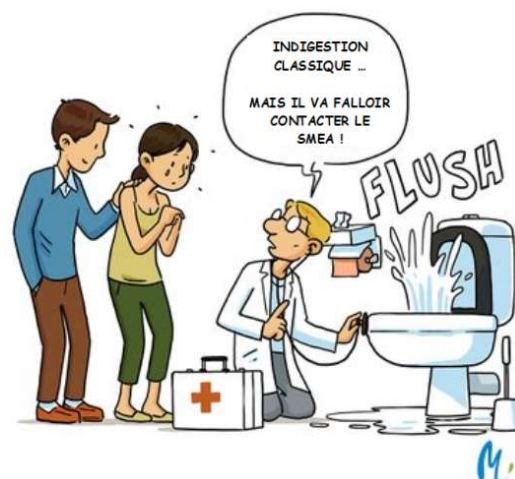
heures de bureau : 03 84 25 07 05

hors heures de bureau :

Eau : 06 09 64 76 87

Assainissement : 06 25 83 17 84

Pour les vidanges de fosse septique appeler le SMEA qui vous communiquera les tarifs et les délais d'intervention.



AGENDA

03 janvier : don du sang – Cousance

05 janvier : Vœux de la commune – Vincelles

11 janvier : Vincelles – repas des ainés

15 janvier : échange de savoir – Vincelles

24 janvier : A Table ! "Fruits de mer" – Vincelles

25 janvier : échange de savoir – Vincelles
journée clown – Vincelles

01 février : Collecte restos du coeur – Vincelles
échange de savoir – Vincelles

08 février : échange de savoir – Vincelles

09 février : AG. Comité d'Embellissement – Grusse

15 février : échange de savoir – Vincelles

22 février : échange de savoir – Vincelles

28 février : don du sang – Cousance

29 février : échange de savoir – Vincelles

Courant mars ou avril : A Table ! "Moules Frites" – Vincelles

07 mars : échange de savoir – Vincelles

14 mars : échange de savoir – Vincelles
Théâtre – Vercia

14 mars : Théâtre – Vercia

15 mars : élections municipales 1^{er} tour

22 mars : élections municipales 2^{ème} tour

28 mars : journée clown – Vincelles

Courant avril ou mai : reprise des marchés du vendredi – Vincelles

05 avril : Théâtre – Vercia

19 avril : Théâtre – Vercia (troupe de Montmorot)

22 avril : don du sang – Cousance

Courant mai : inscriptions à l'école
8 mai : Puces – Grusse

Courant juin : Les p'tits écoliers "pizzas" – Vercia

A Table ! "Rosés au bord de la Sonnette" – Bonnaisod

20 juin : repas Estival – Vercia

26 juin : Fêtons l'été – Vincelles

26 juin : don du sang – Cousance

27 juin : Comité "Jambon braisé" – Grusse

09 juillet : limite demande Carte Avantages Jeunes

18 juillet : pétanque - Vercia

suivez l'actualité communale et associative sur le :
val-sonnette.fr